



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



UFR ESM réseau iae



CEREFIGE

Centre Européen de Recherche en Économie Financière
et Gestion des Entreprises

SPSG

Société de Philosophie
des Sciences de Gestion

DEUXIEME CONGRES « PHILOSOPHIE(S) DU MANAGEMENT »

LE 15 MAI 2014 A L'ESM-IAE DE METZ

SUR LE THEME :

LE DROIT ET LA PHILOSOPHIE POLITIQUE A L'EPREUVE DE LA MANAGERIALISATION DE LA SOCIETE



UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

20 à 25% des étudiants du monde occidental – c'est bien sûr le cas de la France – suivent un cursus de gestion et/ou de management ; d'aucuns n'hésitent plus à parler d'institutionnalisation des *business schools* alors que dans le même temps les *Instituts d'Administration des Entreprises* (IAE) se rebaptisent symboliquement *Ecoles Universitaires de Management* (EUM). Nulle surprise, par voie de conséquence, que les expressions qui font florès actuellement : « société d'organisations », « société managériale », « managérialisation », managérialisme », « extension du domaine managérial », etc., et qui caractérisent toutes l'omniprésence inédite du management dans la vie des sociétés dites postmodernes, soulèvent des interrogations inédites sur la nature et la fonction de la gestion contemporaine.

Comme toute science sociale, la gestion emprunte aux autres disciplines, tantôt voisines tantôt plus éloignées *a priori*. Quelques exemples, sans aucun souci d'exhaustivité : le chaos aux sciences physiques, l'évolution et l'adaptation à la biologie, la culture à l'anthropologie, la domination et l'autorité à la sociologie, le contrat au droit, l'inconscient à la psychanalyse, le gouvernement à la philosophie politique...Et, de même, l'on ne compte plus les sociologues (Weber, Simmel, Bourdieu, Boltanski...) et les philosophes (Foucault, Habermas, Honneth...) qui sont si souvent mobilisés dans les travaux académiques portant sur le management. Devant ce constat, c'est plus particulièrement à l'interface des sciences de gestion, du droit ainsi que de la philosophie politique que nous voudrions situer les interrogations et les réflexions de ce second Congrès « Philosophie(s) du Management ». Trois directions de travail apparaissent.

Un premier axe se dégage qui replace le management dans l'histoire occidentale du pouvoir : tels les trotskistes dissidents Bruno Rizzi (1939) ou James Burnham (1947) qui annoncent, dans le cadre de la philosophie politique, le dépassement du capitalisme et du socialisme par la « révolution directoriale », ou encore Pierre Legendre (2001) qui rend compte des ressorts de la gestion généralisée par son ancrage dans l'histoire occidentale du droit, à savoir plus spécifiquement le « monument romano-canonique » et la « révolution de l'interprète » du XII^e siècle. Faut-il voir dans cette histoire celle d'une continuité, comme le suppose la grille de lecture de la sécularisation qu'adopte Pierre Legendre, ou celle d'un chevauchement voire d'une substitution qui pourrait s'appuyer sur l'analyse foucauldienne du dépassement de la souveraineté par le biopouvoir et la biopolitique ?

Un second axe concerne l'importation des concepts juridiques et politiques en sciences de gestion. Peut-on avaliser, sans questionnements supplémentaires, la continuité entre l'Etat et l'organisation comme l'affirme par exemple Alain Touraine (« Il n'existe pas de différence de nature fondamentale entre la société politique et une organisation, ce qui a permis l'emploi de termes, comme celui de démocratie industrielle, qui transposent dans les organisations les problèmes de régime politique » (1965, p.307)) ? Quelles précautions, épistémologiques notamment, prendre dans ce transfert et cette utilisation des catégories propres au droit et à la philosophie politique ? Quelles transformations subissent alors les concepts lorsqu'ils sont utilisés par les gestionnaires ? Que se passe-t-il quand les chercheurs en sciences gestion parlent de souveraineté ou d'institutions, et quand les managers prennent les commandes et pilotent les administrations publiques ?

Un dernier axe, massif, et inédit à notre connaissance, se dresse enfin devant nous : si les sciences de gestion constituent une entreprise florissante d'importation, nous pouvons également parier que les disciplines sources doivent en subir un effet en retour : dans quelle mesure et comment le droit et la philosophie politique sont-ils alors touchés par l'importance grandissante du management et des sciences de gestion ? Prennent-ils en compte ces phénomènes dans leurs développements théoriques ? Comment comprennent-ils le management ? Qu'entendent-ils par « gestion » ? Et pour élargir encore le débat : la managérialisation de la société fait-elle émerger des catégories transdisciplinaires qui échapperaient aux frontières locales ?

Ces trois pistes de réflexion ne sont bien sûr pas exhaustives, et tout projet de communication se situant à l'interface droit-philosophie politique-management sera considéré avec attention. Les papiers proposés peuvent aussi bien être théoriques qu'empiriques.

Références :

Burnham J. (1947), *L'ère des organisateurs*, Calmann-Lévy

Legendre P. (2001), *Leçons II. L'empire de la vérité. Introduction aux espaces dogmatiques industriels*, Fayard

Rizzi B. (1939), *L'URSS : collectivisme bureaucratique. La bureaucratisation du monde 1^{ère} partie*, Editions Champ libre (édition de 1976)

Touraine A. (1965), *La sociologie de l'action*, <http://classiques.uqac.ca/>

Comité scientifique :

Amal Attour (Gestion), Maître de Conférences, Université de Lorraine – ENSMN – BETA

Malik Bozzorey (Philosophie), Maître de Conférences, Université Catholique de Lille

Alain Desreumaux (Gestion), Professeur des Universités, IAE de Lille

Benoît Goetz (Philosophie), Professeur des Universités, Université de Lorraine

Samuel Ferey (Economie), Maître de Conférences, Université de Lorraine

Olivier Germain (Gestion), Professeur, UQAM

Pierre-Yves Gomez (Gestion), Professeur HDR, EM Lyon

Gilles Gourbin (Philosophie), PRCE, Université de Lorraine

Olfa Gréselle (Gestion), Maître de Conférences, ESM-IAE de Metz

Rémi Jardat (Gestion), Professeur Chercheur HDR, ISTECH

Gregori Jean (Philosophie), Chercheur FRS/FNRS, Université Catholique de Louvain

Antony Kuhn (Gestion), Professeur des Universités, ESM-IAE de Metz

Anne Marchais-Roubelat (Gestion), Maître de Conférences HDR, CNAM

Jean-Christophe Merle (Philosophie), Professeur des Universités, Université de Lorraine

Jean-Luc Moriceau (Gestion), Professeur Chercheur HDR, Telecom

Christine Noël (Philosophie), Maître de Conférences HDR, Aix-Marseille Université

Florent Noël (Gestion), Professeur des Universités, IAE de Paris

Alain Papaux (Droit), Professeur, Université de Lausanne

Yvon Pesqueux (Gestion), Professeur des Universités, CNAM

Eric Pezet (Gestion), Professeur des Universités, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Baptiste Rappin (Gestion), Maître de Conférences, ESM-IAE de Metz

Juliette Sénéchal (Droit), Maître de Conférences HDR, CRDP, Université de Lille

Joëlle Strauser (Philosophie), Maître de Conférences, Université de Lorraine

Normes d'écriture :

- Fichier word format .doc, .docx ou .rtf ;
- 20 pages de texte tout au plus, bibliographie comprise ;
- Times New Roman 12 ;
- Interligne 1,5 ;
- Marges 2,5 (haut, bas, droite, gauche) ;
- Texte justifié ;
- 3 niveaux de numérotation : 1., 1.1, 1.1.1 ;
- Bibliographie :
 - Ouvrage : Legendre Pierre (1999), *Sur la question dogmatique en Occident*, Fayard ;
 - Article : Abrahamson E. (1996), « Management fashion », *Academy of Management Review*, 21: 254-285.

Les résumés ainsi que les communications doivent être déposées de façon anonyme sur le site du Congrès: <http://philomana2014.sciencesconf.org/>.

Calendrier :

- Projet de communication (5 pages) : vendredi 13 décembre 2013
- Retour de l'évaluation : lundi 13 janvier 2014

- Envoi des communications complètes : lundi 14 avril 2014
- Dates du Congrès : mercredi 14 et jeudi 15 mai 2014

Contact : congresphilomanagement@yahoo.fr